

Vous trouverez, ci-dessous, notre communication pour le prochain numéro du magazine municipal dont la distribution est prévue courant avril.

Nous y évoquons la position déplorable prise par notre Maire dans le domaine de l'urbanisme qui laissera des traces indélébiles dans notre commune dont les prochaines générations hériteront.

De courageux riverains ont fait le choix de se battre contre ces projets immobiliers malgré les importantes et détestables pressions et menaces qu'ils subissent. Nous devons les remercier et être solidaires, car grâce à leurs actions ils protègent Cavalaire du bétonnage.

Concernant le projet 79BAY de VINCI, il faut savoir que presque 100 signatures (soit près de 200 personnes si on considère que chaque signature représente un couple) ont été récoltées en quelques jours. Elles ont été remises au Maire qui ne les a pas prises en considération.

Il est également nécessaire de vous informer qu'un nouvel immeuble de 56 logements est en projet avenue Pierre Rameil.

LE BETONNAGE DE CAVALAIRE, ÇA SUFFIT !



Le Maire a signé deux permis de construire contestés par les riverains qui vont continuer de défigurer Cavalaire.

Le premier concerne un immeuble de 68 logements (Vinci Immobilier 79BAY) pour une surface de plancher de 3768 m2 sur un terrain de 2340 m2 et le second concerne 17 villas (JRI Villa JULIAMARIA) sur un terrain de 3300 m2.

Pour justifier ces deux projets immobiliers, le Maire se réfugie derrière la loi ALUR dont l'un des objectifs est de permettre la construction de logements dans les villes où il y a pénurie. Ce qui n'est pas le cas pour Cavalaire. Le Maire aurait pu tout simplement appliquer le PLU en vigueur qui n'aurait autorisé, par exemple, que 820 m2 pour le premier projet ou réviser ce PLU comme il s'était engagé à le faire dès le premier Conseil Municipal, pour nous protéger de cette loi ALUR. Encore une promesse non tenue.

Alors qu'il s'était targué d'avoir écouté les riverains du programme du JAS (mais c'était avant les élections), les riverains de ces deux projets ont été mis devant le fait accompli. Ils sont venus le rencontrer mais il ne les a ni écoutés, ni entendus. Ils ont déposé quatre recours auprès du TA. Suite à cela, ils ont subi des pressions pour les retirer mais les ont maintenus.

Nous attendons du Maire qu'il soit à l'écoute des cavalois, qu'il sauvegarde notre cadre de vie et nous épargne le bétonnage de notre commune.

Il a déjà commencé à détériorer le charme de notre magnifique commune avec la construction de ses avancées le long de la promenade de la mer. Pourtant, dans le Magazine Municipal de juillet 2015, il écrivait que Cavalaire était un trésor à préserver, mais aime-t-il autant que cela sa commune et ses habitants ? Si c'est vraiment le cas, il doit aujourd'hui absolument stopper ces deux projets.

Sinon, il crée des précédents qui ouvrent la porte au bétonnage de notre commune.

Texte remis le 4 mars 2016.

Vous pouvez nous retrouver sur :

<https://www.facebook.com/annick.napoleonventurelli>
et <http://www.a-napoleon.com>



JM. GUILLAUD



A. NAPOLEON



S. VIGUIER

Le Groupe Annick NAPOLEON Allons plus loin ensemble !